

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des cartes de circulation et des cartes familles des personnels militaires des armées, de la gendarmerie et des services communs.

Du 7 juin 2007

NOR D E F D 0 7 5 9 5 1 9 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 185 du 11 août 2007, texte n° 42 ; JO/196/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.